

Présidence

Vice-Président du conseil d'administration
Franck LE DERF

Direction Générale des services

Pascale LAINE-MONTELS

Affaire suivie par :

Victorine MENDY

Responsable des Instances

02.35.14.67.69

secretariatca@univ-rouen.fr

Conseil d'administration - URN

20 octobre 2023

Délibération n°CA-2023-2

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 34 votants, dont 11 membres représentés

Campagne d'emplois complémentaire 2024

➤ Vu la note annexe

Approbation de la campagne d'emplois complémentaire 2024

Pour	34
Contre	0
Abstention	0
NPPV	0

Le conseil d'administration approuve la campagne d'emplois complémentaire 2024

Fait à Rouen, le 20 octobre 2023

Le président de l'Université de Rouen Normandie


Laurent YON

Présidence
Vice-président CA
Franck LE DERF

Direction générale des services
Direction des ressources humaines
Alexa NATIVELLE

Affaire suivie par
Victorine MENDY
Responsable des Instances
02.35.14.67.69
secretariatca@univ-rouen.fr

Mont-Saint-Aignan, le 12 octobre 2023

Monsieur le président de l'université de Rouen
Normandie

à

Mesdames et messieurs les membres du
conseil d'administration de l'université de
Rouen Normandie

séance du 20 Octobre 2023

Objet : Campagne d'emplois complémentaire 2024

Le projet écrit+, lauréat de l'appel à projet national « Nouveaux Coursus Universitaires » du PIA3 (Plan d'Investissement d'Avenir), répond au besoin d'améliorer l'expression écrite en français des étudiants de toutes filières. L'université de Rouen Normandie (URN) est associée au projet écrit+ depuis 2018.

Ainsi chaque année, plus de 4 000 étudiants de L1 inscrits dans des composantes différentes bénéficient d'un test permettant d'évaluer leur niveau de compétences en français écrit universitaire à la rentrée. Ceux dont les résultats indiquent des fragilités susceptibles de compromettre leur réussite, sont invités à participer à des séances de maîtrise de l'expression française écrite.

A l'URN, le déploiement d'écrit+ était jusqu'à présent assuré par une PRAG¹ et une enseignante du second degré mise à disposition temporairement (MADT) par le Rectorat. A la rentrée universitaire 2024-2025, la PRAG ayant demandé une mise en disponibilité pour une période relativement longue et la reconduction de la MADT étant exclue par le Rectorat, aucun personnel de l'URN ne pourra soutenir le dispositif écrit+.

Le recrutement d'un ou d'une ESAS² est nécessaire pour poursuivre le travail engagé pour le déploiement d'écrit+ et apporter un soutien aux étudiants en vue de favoriser leur réussite.

La proposition d'ajout d'un poste d'ESAS dans la campagne d'emplois 2024 a été validée à l'unanimité lors du CSA³ du 5 octobre 2023.

Les membres du conseil d'administration sont amenés à se prononcer sur l'ajout d'un poste ESAS dans la campagne d'emplois 2024.

¹ PRAG : Professeurs agrégés

² ESAS : Enseignants du second degré affectés dans le supérieur

³ CSA : Comité Social d'Administration